

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

DÉCEMBRE 2020

N° 262

*Presqu'île de charme*



Une **FACADE RÉNOVÉE**  
pour inaugurer un  
nouveau mandat



VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





# | ÉDITO

**A**u lendemain de l'allocution du Président de la République qui, au vu des résultats sanitaires, a décidé de desserrer l'étreinte du confinement, nous saluons cette décision qui permettra aux familles de fêter Noël.

Même si cette fête ne sera pas identique à celles que nous avons connues, elle va permettre à nos commerçants de retrouver une activité économique absolument nécessaire à la pérennité de leurs entreprises.

Cependant, je demande à la population d'être très vigilante car, malgré tout, la COVID19 sera toujours présente et, comme chacun le sait, sa propagation est plus importante en hiver. Il ne faudrait pas qu'à l'issue de ces fêtes nous soyons obligés de nous reconfiner dans l'attente d'un vaccin fiable car ni les acteurs du territoire, ni nous-même, nous nous en relèverions.

Cette année, nous ne pourrons pas organiser les animations habituelles, comme les calendales et l'arrivée du Père Noël mais nous travaillons à une animation de notre village par les réseaux sociaux en récupérant les archives des années précédentes.

Malgré la crise qui a impacté fortement nos dépenses, un effort sera fait sur les décorations de Noël avec la participation des enfants et de la population.

Je vous souhaite à tous de passer de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année et je vous dis à tous, à l'an que ven.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**



## | NOS JOIES, NOS PEINES... |

+

### ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- Edith SOMOGY** née ANDRASI  
21/10/2020 79 ans
- Maurice MARTIN**  
29/10/2020 89 ans
- Hugues Robert MAACK**  
31/10/2020 92 ans
- Yvonne GIRAUD** née GARAPIN  
04/11/2020 99 ans
- Michèle SAOLI**  
08/11/2020 71 ans
- Renée NORMAND**  
09/11/2020 85 ans
- Simone RAYMOND** née CHAUMET  
10/11/2020 89 ans
- Ernest JOUVENCEAU**  
11/11/2020 95 ans
- Guy MARTINEZ** 13/11/2020 80 ans

### PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

### VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

### LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur

[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)



**Directeur de la Publication :** Gilles VINCENT  
**Rédaction, création graphique, mise en page :** Service Vie de la Cité.  
**Crédits photos :** Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE  
**Impression :** Imprimerie Joubert 06517 CARROS

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [viecite@ville-saintmandrier.fr](mailto:viecite@ville-saintmandrier.fr)

# ACTUALITÉ MUNICIPALE

## L'IFAPE



L'Institut de Formation d'Accompagnement Professionnel et d'Enseignement (IFAPE) est une association loi 1901. La commune y participe par une subvention qui permet aux Mandréens d'avoir des prestations à prix réduit.

L'IFAPE est spécialisé dans le domaine de la formation et propose aux personnes, quel que soit leur statut (particulier, étudiant, salarié, retraité, demandeur d'emploi, personne en reconversion, en transition professionnelle ou en recherche de certification), une formation adaptée et personnalisée.

L'IFAPE propose un rendez-vous sans engagement avec un formateur afin d'évaluer les besoins et d'établir un programme de formation en fonction du niveau (initiation, remise à niveau ou perfectionnement). Le planning proposé est modulable, en fonction des disponibilités de chacun.

L'IFAPE vous accompagne à la certification de votre choix : certification TOEIC Bridge pour les compétences en anglais, certification Voltaire pour les compétences en français ou certification PCIE pour les compétences en bureautique. Le certificat CLEA a été créé pour les salariés et demandeurs d'emploi. Il valide le socle de leurs connaissances et compétences de base.

L'IFAPE propose des formations continues telles que : informatique, tablette, smartphone, initiation comptabilité, espagnol, préparation aux concours d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de gendarmerie et concours de la fonction publique.

Certaines formations sont éligibles au Compte Personnel d'Activité : bureautique, pack office, création de site, français et anglais.

Pour joindre le service formation de l'IFAPE : [courrier@ifape.org](mailto:courrier@ifape.org) ou 04.94.07.16.85

Colette DEMIERRE  
Adjointe aux affaires scolaires

## Nouveauté à l'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Louis Clément

Voici une belle initiative de la part de l'école élémentaire Louis Clément que nous souhaitons vous présenter.

Colette DEMIERRE  
Adjointe aux affaires scolaires

"ESQUIFOU", le petit journal de l'école Louis Clément a pour objectif de rendre compte, pour les valoriser, de quelques-unes des activités menées dans et en dehors des murs de l'école. Il est l'occasion de placer les enfants dans une position d'authentiques rédacteurs. Leurs écrits seront lus, au-delà du cercle habituel généralement admis.

L'exigence qui en découle est source de motivation et de dépassement. La forme multimédia qui a été retenue, nous permet d'élargir la palette des restitutions que nous entendons partager, 5 fois par an, avec nos lecteurs.

Vous pourrez consulter ce petit journal via le lien : [https://drive.google.com/file/d/1DV8T5cHndqznKdAEKxp6AXaUmdkL\\_7dT/view](https://drive.google.com/file/d/1DV8T5cHndqznKdAEKxp6AXaUmdkL_7dT/view)

Philippe DULOM  
Instituteur classe CM1/CM2

## PAROISSE de Saint-Mandrier-sur-Mer

Nous souhaitons la bienvenue au Père John Wilmar Moreno Acevedo et à son vicaire le père Argilio Nieto Suarez dans notre presqu'île.

En cette période de restrictions sanitaires, la célébration des messes en présentiel n'est pas autorisée. Vous êtes invités à suivre la messe dominicale sur le site de la paroisse de Saint-Mandrier : [www.eglisesaintmandrier.fr](http://www.eglisesaintmandrier.fr).

Ce lien vous permettra aussi d'obtenir toutes les informations relatives à la vie de la paroisse.

La PAROISSE de Saint Mandrier sur Mer



Père John Wilmar Moreno Acevedo



Père Argilio Nieto Suarez

**esquifou**  
LE JOURNAL MULTIMÉDIA DES PETITS MANDRÉENS DE L'ÉCOLE LOUIS CLÉMENT

N°1  
Septembre - Octobre 2020

**L'ÉVÈNEMENT**  
La COVID plane toujours...

Édito	p. 2
La mouffe, conte traditionnel, quelle suite ?	p. 3
Première séance de voile	p. 4
Étudier le rôle des espèces prédateurs	p. 7
Roche calcaire ?	p. 8
Réhabiliter le pin d'Alap	p. 9
L'immigration italienne à St Mandrier	p. 11
Super Héros	p. 12
Manifestations du spectacle	p. 14
Romans, non pas le phélogène, le divanier ?	p. 14
Le ri-gue-ri	p. 15
Not angry birds	p. 16
Halloween	p. 18
Les Petits Mousaillons du Vendée Globe Challenge	p. 19
Tous aux arbres !	p. 20
La reproduction des fleurs	p. 21
Si ce n'est toi...	p. 22
Me gustan mucho las papayas	p. 23

**SUPERHEROS**  
SUPER AU POINT

ESQUIFOU

Pour ce qui est des petits Mandréens, je confirme !

Directrice de la publication : Sandrine MORNET

## La CELLULE DE CRISE communale réactivée

**A l'occasion du premier confinement, nous avons mis en place une cellule de crise composée d'élus (le Maire, la 1<sup>ère</sup> adjointe, l'adjointe chargée des Affaires sociales, l'adjointe chargée des Affaires scolaires, l'adjointe chargée de la Santé publique, de Romain Blanc (au titre de pharmacien), de fonctionnaires (le DGS, la secrétaire du Maire, les responsables du restaurant scolaire, du CCAS et de la police municipale). Une équipe restreinte pour une efficacité maximum.**

Pendant ce premier confinement, beaucoup d'actions ont été mises en œuvre pour organiser des livraisons de médicaments et de produits de première nécessité aux personnes malades ou qualifiées de fragiles et répondre aux questions des habitants sur la propagation du COVID et des mesures mises en œuvre.

Puis, nous avons dû prendre des décisions importantes comme la fermeture des écoles avec le maintien du restaurant scolaire et des cours pour les enfants prioritaires.

Nous avons également lancé la fabrication de 6000 masques en partenariat avec les couturières de la commune.

Bref, une cellule qui a permis une gestion des COVID sur la commune en prenant le minimum de risques.

Aujourd'hui, à l'occasion de ce nouveau confinement, nous avons relancé la cellule de crise qui s'est remise en place au démarrage du confinement.

Lors de cette 1<sup>ère</sup> réunion, nous avons vérifié la disponibilité des masques pour nos employés, la mise en place du télétravail en Mairie, la mise à disposition de l'attestation, le contrôle du port du masque dont l'obligation a été étendue à toute la commune.

Nous avons vérifié le fonctionnement du restaurant scolaire dans le cadre des différents protocoles des écoles.

Nous avons décidé de fournir des masques lavables aux petits Mandréens, désormais obligés de porter un masque à l'école.

Chaque semaine, nous publions la lettre du COVID dès que l'Etat nous la transmet sur le site de la commune.

Nous avons envisagé de travailler avec les commerçants aujourd'hui fortement pénalisés par ce confinement afin que les Mandréens puissent acheter localement et ainsi les aider à traverser cette crise.

Nous attendons maintenant les nouvelles mesures sur lesquelles l'Etat réfléchit et qui seront applicables au 15 décembre, dans l'attente, protégez-vous et portez-vous bien.

Le Maire  
Gilles **VINCENT**



## FESTIVITÉS DE NOËL

**L**a situation sanitaire étant incertaine, nous ne pouvons vous assurer, à ce jour, de la bonne tenue des festivités de Noël.

D'ores et déjà, les marchés de Noël ont été annulés sur le périmètre de la Métropole. Aussi, les manifestations organisées en partenariat avec les associations mandréennes, comme la marche des lucioles, l'arrivée du Père-Noël, les Calendales, etc. ne peuvent pas être programmées à ce jour et pourront faire l'objet d'une annulation si la situation ne s'est pas nettement améliorée.

Toutefois, conscients que la fin d'année rime avec l'esprit de Noël, nous ferons tout ce qui est de notre possible pour assurer, même de manière restreinte, la féerie qui anime chaque année notre village pour les petits et grands et dans le respect de nos traditions qui nous tiennent à cœur.

Ainsi, vous verrez prochainement les décorations de Noël apparaître sur la commune.

Nous essayerons également d'animer notre page facebook avec des événements et concerts pour continuer de faire de Saint-Mandrier une commune culturelle.

Romain **VINCENT**  
Adjoint au Maire chargé des Animations culturelles et festives



**LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL** est installée sur la perron de l'Hôtel de Ville jusqu'au 21 décembre pour recevoir tous les courriers lui étant destinés. Le Père Noël répondra en personne à tout le monde !

### INFO COVID-19

La commune compte désormais, 2 centres de dépistages par tests antigéniques avec réponse en 15 minutes. Ces tests sont gratuits sur présentation de la carte vitale.

#### Cabinet d'infirmier

32 quai Jules Guesde (entre l'opticien et la presse le président) de Barbara ZUNINO  
9h - 12h / 14h - 17h  
Tel : 06 71 16 04 52

#### Pharmacie de la Presqu'île

Avenue d'Anjou  
9h - 11h45 / 15h - 18h45  
Tel : 04 94 87 21 39

# Concours de PHOTOS : La Nature aux murs des FACADES Mandréennes

# LAURÉATS



Michèle VOLSY



Juliette ROLANDONE-LETHY



Nadia BOULAND

Votre métropole, votre ville et le Sittomat  
 VOUS ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN DANS LA RÉDUCTION DE VOS DÉCHETS

## QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ORGANIQUES ? POUR CHAQUE HABITAT, UNE SOLUTION



Que vous habitez  
**en maison, en appartement,**  
 et même **sur un bateau,**  
 votre métropole, votre ville  
 et le Sittomat vous proposent  
**les solutions adaptées.**

**Ensemble,  
 réduisons nos déchets.**

Une question sur un dispositif ? Rendez-vous sur [www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr) ou 04 94 89 64 94

Le tri, c'est pour la vie.





## ● LA CRÛCHE :



Quelques jours avant Noël, chaque famille provençale prépare sa crèche, crée son décor et installe ses santons avec attention. La tradition provençale situe la naissance de Jésus non pas à Bethléem, il y a 2000 ans, mais dans un petit village provençal au siècle dernier.

On retrouve bien entendu les personnages bibliques formant la crèche : **Marie** (Mario) et **Joseph** (Jouse) auxquels s'ajoutent, le 24 décembre à minuit, et pas avant, **l'Enfant Jésus**, **le bœuf** (lou buou) et **l'âne** (l'ase, l'ai), ainsi que **les bergers** et **les bergères** (lei pastre e lei pastresso) **avec leurs troupeaux**, et, le jour de l'Epiphanie, **les Rois Mages** (lei Rei Maje).

Aux sujets bibliques, s'ajoutent tous les personnages caractéristiques de la vie d'un village que l'on retrouve dans la Pastorale Maurel.

Ces personnages ont tous une histoire :

- **L'aveugle** (l'avugle) qui a retrouvé son fils devant la crèche,
- **Le bohémien** (lou boumian) qui a volé l'enfant de l'aveugle et qui se repent devant l'Enfant Jésus,
- **Le trio** : Le couple Margarido et Jourdan avec leur ami Roustido,
- **Le rémouleur** (l'amoulaire) qui boit trop et qui est seul avec son chien,
- **Bartoumiou et Pistachié**, les deux frères recueillis par l'aubergiste.

Les Provençaux, attachés à leurs coutumes, créent un décor et installent leurs santons avec amour entre le 4 et le 24 décembre.

La crèche sera enlevée le jour de la Chandeleur le 2 février.

Parmi les personnages provençaux typiques, on trouvera, entre autres :

- **le meunier**, (lou mounié), **le boulanger** (lou fournié), **la femme à l'ail** (la fremo de l'aiet), **les pêcheurs** (lei pescaire), la poissonnière (la peissounière), **le Ravi** (lou ravi), **Mireille et Vincent**, le couple de jeunes Arlésiens (Mirèio e Vincènt), **les tambourinaires** (lei tambourinaire), **la femme à la cruche** (la fremo de la gerlo), **le maire** (lou counse), **la fermière** (la masière), **la lavandière** (la bugadière), **la femme sur l'âne** (la fremo sus l'ase), **la femme au fagot** (la fremo dou bos), la femme à la lampe (la fremo dou calèn), **les vieux** (lei vièi) Grasset et Grasset, **couple au parapluie**, **les vieux assis sur le banc...**

Et bien d'autres... tous en costume du 19<sup>ème</sup> siècle que peuvent accompagner des modèles plus contemporains, sans oublier **l'étoile** (l'estello), **le moulin** (lou moulin), **les puits** (lou pous), **la fontaine** (la font), **le pont** (lou pont) **le feu** (lou fue), car les quatre éléments (terre, air, eau et feu) doivent être présents, et enfin les animaux : les chèvres (lei cabro), **les moutons** et les agneaux ( lei moutoun e leis agnèu ), **le chien** (lou chin), **les poules** (lei galino), **le coq** (lou gau), **les oies** (leis auco), **les lapins** (lei lapin)...

Une crèche se constitue sur plusieurs générations. Elle s'agrandit d'année en année par des santons ou des éléments de décors que l'on a choisis.

À l'extérieur, au-dessus de la porte d'entrée, on pendait une branche de houx en signe de bienvenue. Pas de gui : en Provence, il est généralement considéré comme porte-malheur.



## ● UN PEU D'HISTOIRE

Ligures, Germains et Romains fêtaient déjà fin décembre le « solstice d'hiver ». C'était la fête païenne du « soleil vaincu qui renaît », fête de la lumière avec l'espoir du renouveau de la nature.

Vers 330, l'empereur Constantin 1<sup>er</sup> dit "le Grand", fixe la date du 25 décembre comme la date de la naissance de Jésus.

Avec l'expansion du Christianisme en Provence, la fête du soleil va être remplacée par celle de la naissance de l'Enfant Jésus. Et depuis ce temps là, Noël rassemble les Provençaux dans la joie autour de belles traditions.



Bien que l'on puisse considérer que la période **calendale** commence le premier dimanche de l'Avent (dernier dimanche de novembre), avec les inaugurations des foires aux santons, elle commence véritablement le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe, et se termine le jour de la Chandeleur, le 2 février.

## ● LE BLÉ DE LA SAINTE BARBE :

Le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe, patronne des artilleurs et des pompiers, nous semons du blé, des lentilles ou, plus rarement, des pois chiches, dans trois « sietoun » (petites assiettes peu profondes ou soucoupes).

Nous les plaçons près d'une fenêtre, à la lumière et les arrosons régulièrement.



À Noël, cette verdure représentera les champs dans la crèche et constituera un heureux présage pour la famille.

On peut aussi les placer sur la table du Gros Souper du 24 décembre.

« **Quand lou blad vèn bèn, tout vèn bèn !** »

« *Si le blé pousse bien, tout va bien !* »

Attention, après le 2 février, une fois flétri, il ne faut pas le jeter. Soit on le plante aux quatre coins d'un champ, soit on le brûle et on jette ses cendres dans un champ, pour avoir de bonnes récoltes, soit on le laisse se dessécher et on le garde dans un petit sachet. Les jours d'orage, on en jette une petite poignée dans le feu en disant :

« **Santo Barbo, Santo Flour,  
La crous de nostro Segnour  
Quouro lou tron petara  
Santo Barbo nous assoustara. »**

« *Sainte Barbe, Sainte Fleur, la croix de notre Seigneur, quand le tonnerre grondera, Sainte Barbe nous protégera. »*



## ● LA VEILLÉE DE NOËL : LE GROS SOUPER ET LES 13 DESSERTS

**LE GROS SOUPER** est servi le soir de Noël, avant de se rendre à la messe de minuit. Rien n'est laissé au hasard, il y a une symbolique derrière chaque plat et les nombres sont importants :



La table est couverte de **3 nappes blanches** - 3 pour les 3 personnes de la Trinité - avec **3 chandeliers blancs allumés** et **3 soucoupes de blé germé** de la Sainte Barbe.

Le gros souper est paradoxalement composé de **7 plats maigres** en souvenir des 7 douleurs de Marie. Il est servi avec **13 petits pains** suivi des **13 desserts** représentant la Cène avec les 12 apôtres et Jésus.

Les plats maigres servis diffèrent d'un coin de Provence à l'autre. On retrouve souvent la carde et le céleri, le chou-fleur, les épinards et la morue, l'omelette, les escargots, la soupe à l'ail, mais jamais de viande, uniquement des poissons, des coquillages, des gratins, des légumes, des soupes, de l'anchoïade. La seule abondance est celle des treize desserts.

## ● LOU CACHO-FIO :

C'est une belle bûche d'arbre fruitier. Le plus âgé de la famille la prend par un bout et le plus jeune de l'autre. Ils font trois fois le tour de la table du gros souper, puis la pose dans la cheminée et le plus âgé l'arrose de vin cuit en disant :



« Alègre, alègre ! Mi bèus enfant, Dièu nous alègre !  
Emé Calendo , tout bèn vèn.  
Dièu nous fague la gràci de veire l'an que vèn.  
E se noun sian pas mai, que noun fuguen pas mens. »  
*Allégresse, allégresse ! Mes beaux enfants, que Dieu nous réjouisse !  
Avec Noël, tout bien vient,  
Dieu nous fasse la grâce de voir l'an qui vient,  
Et, si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins. »*

**LES TREIZE DESSERTS** sont dégustés au retour de la messe, ils resteront sur la table pendant les 3 jours suivant, jusqu'au 27 décembre :



**Les 4 mendiants** : figes sèches (figo sèco),(Franciscains), amandes (amèlo) (Carmélites), raisins secs (passariho) (Dominicains) et noix (nose) et noisettes (avelano) (Augustins). Ne manquez pas d'essayer de faire "le nougat du capucin", qu'on appelle aussi nougat du pauvre ou nougat du berger constitué d'une figue sèche que l'on fourre avec une noix ou une amande »,

**Les dattes** (lei dati) : symbole du Christ venu de l'Orient, rappel de la fuite en Egypte.

**Les nougats** (le noir et le blanc) pour le pénitent blanc et le pénitent noir selon certains. Pour d'autres le nougat blanc, doux et onctueux, représente la pureté et le bien, le nougat noir plus dur et cassant évoque l'impur et les forces du mal.

**La pompe à l'huile** (la poumpo d'oli) qui doit être rompue et non coupée sous peine d'être ruiné dans l'année.

**La pâte de coings** (la pasto dou coudoun) pour une année de richesse, des pâtes de fruits (pasto de fruch).

**Des fruits de saison** : raisin blanc (rasin blanc) pour la vitalité, mandarines (mandarino), oranges (arange), poires (pèro), pommes (poumo), raisin (rasin)...

**Des fruits confits,**

**Des confitures** (counfituro).

On peut les compléter par des desserts plus contemporains comme la bûche glacée ou les chocolats et les papillottes par exemple ainsi que par des friandises régionales comme les calissons.

## ● LA RECETTE DU VIN CHAUD DE L'ATELIER PROVENÇAL

- 1l de vin rouge fruité,
- 180 grammes de sucre,
- Épices (cannelle, clous de girofle, anis étoilé, noix de muscade...),
- Un zeste de citron ou d'orange.



Faire chauffer tous les ingrédients dans une casserole, à feu moyen, au moins 20 mn. La température à ne pas dépasser est 80 degrés.

N'hésitez pas à le laisser une bonne heure, il n'en sera que meilleur, moins chargé en alcool et moins acide.

Festan Novè jouiousamèn e à l'an que vèn !

Sylvie **BECCHINO-BAUDOARD**  
Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel



**AFIN D'AIDER LES ÉTUDIANTS À SE SOIGNER, 100 € seront offerts à tous les étudiants boursiers adhérant à une complémentaire santé étudiante.**



## Rénovez votre logement avec BIEN CHEZ SOI !

Le dispositif **Bien chez soi** permet à tous les propriétaires - occupants, propriétaires bailleurs et copropriétaires - d'améliorer et de rénover énergétiquement leur logement, de réduire leur facture énergétique, de réaliser des travaux d'autonomie ou encore de bénéficier d'une défiscalisation de leurs revenus fonciers.



Vous êtes propriétaires ? Engagée dans ce programme depuis 2018, la Métropole a mandaté l'opérateur Citemetrie pour vous accompagner gratuitement dans votre projet d'amélioration en vous permettant de bénéficier de l'expertise de professionnels.

Suivant votre profil et les travaux à entreprendre, Citemetrie détermine les aides auxquelles vous pouvez prétendre, vous conseille techniquement sur la conduite de votre projet et vous aide à mieux l'envisager en vous orientant vers des artisans labellisés « Bien chez soi ! ».

+ d'infos : [www.bienchezsoi-tpm.fr](http://www.bienchezsoi-tpm.fr) - [bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr](mailto:bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr) - 0805 69 23 20

En janvier dernier, la Région Sud et l'Agence Régionale de la Santé, ont lancé une grande enquête sur la santé des étudiants, menée par l'Observatoire régional de la santé. Une étude qui s'inscrit dans la politique régionale en matière de santé, faisant de la jeunesse une priorité et qui a pris tout son sens face à la propagation de l'épidémie de la COVID-19 sur notre territoire.

Les jeunes ont été particulièrement touchés par le rebond constaté du nombre de cas de COVID-19 dans notre région. La particularité de ce phénomène réside dans le fait qu'ils ne présentent, pour la plupart, pas ou peu de symptômes. Il est donc difficile pour eux d'évaluer la dangerosité du phénomène. Ainsi de nombreux jeunes sont malades sans même le savoir et constituent potentiellement un danger de contamination pour leur entourage et les personnes les plus fragiles (parents, grands-parents...). Les jeunes sont donc un public prioritaire, qui doit attirer l'attention de l'ensemble des acteurs institutionnels.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement sur le PASS Mutuelles, rendez-vous sur : [www.maregionsud.fr/pass-mutuelles](http://www.maregionsud.fr/pass-mutuelles)

**Les services de la Région se tiennent à votre disposition :**  
04 91 57 55 04 ou [pass-mutuelles@maregionsud.fr](mailto:pass-mutuelles@maregionsud.fr)

### Contactez l'organisme de votre choix conventionné par la Région :

- La Mutuelle Des Etudiants (LMDE)
- La mutuelle HEYME : 04 82 545 545
- La Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) : 09 74 750 700

Source : <https://www.maregionsud.fr/>

## EMPLOI



## ACTUS EMPLOI MINI-STAGE découverte



Collégiens (4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>), Lycéens, Etudiants de l'enseignement supérieur, saisissez l'opportunité de découvrir le monde professionnel, pendant une semaine, lors de vos vacances scolaires.

Chefs d'entreprise, ouvrez les portes de votre entreprise aux jeunes et montrez-leur vos métiers.

Pendant toutes les vacances scolaires (dates officielles de l'Education Nationale), les collégiens de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ainsi que tous les lycéens et les étudiants de l'enseignement supérieur, ont la possibilité de découvrir un métier.

Ces stages d'une durée d'1 à 5 jours maximum peuvent s'effectuer, dans le département du Var, en entreprise (publique ou privée), en association ou en profession libérale de manière illimitée.

**Objectifs :** Donner l'opportunité à des jeunes inscrits en collège, en lycée et dans l'enseignement supérieur, de découvrir l'entreprise et les métiers à l'occasion de stages de découverte de courtes durées en dehors des périodes et cursus scolaires.

Ces stages d'immersion en milieu professionnel permettent, dans le cadre de situations de travail, de connaître un métier, les activités qu'il recouvre et l'environnement professionnel dans lequel il s'exerce.

Cette étape est déterminante pour le jeune dans la construction de son projet professionnel et la mise en place d'un futur parcours en apprentissage réussi.

### C'est l'opportunité de :

- se familiariser avec le monde de l'entreprise
- découvrir le quotidien des métiers qui vous intéressent
- connaître un employeur pour éventuellement signer un contrat en alternance par la suite
- et choisir une filière pour concrétiser un projet professionnel

Une bonne orientation et un parcours en apprentissage réussi passe pour le jeune par une meilleure connaissance des conditions de travail de l'entreprise et du métier qu'il a choisi.

Une démarche simple : Je demande conseil par mail [pointa@var.cci.fr](mailto:pointa@var.cci.fr)

Source : [www.var.cci.fr](http://www.var.cci.fr)

Laure **PICHARD**  
Conseillère Municipale déléguée à l'emploi et au Commerce

## KAZ A REV

La boutique Kaz a rev saura vous plaire ou faire plaisir à votre entourage pour les cadeaux de fin d'année.

Grâce à des articles de décoration, des cosmétiques naturels, parfums d'ambiance, bijoux, vêtements, accessoires zéro déchet, des articles pour bébé ainsi qu'une épicerie fine bio (spiritueux, vins et gourmandises).

Vous pouvez aussi trouver une

partie des articles sur le site internet [www.kazarev.com](http://www.kazarev.com) avec option click and collect.

Nous vous préparerons vos colis et cadeaux avec soin.

La boutique sera ouverte dès la fin du confinement durant le mois décembre.

Vous pouvez suivre les actualités sur les réseaux sociaux Facebook... et Instagram...

Nous aurons la joie de vous accueillir pour satisfaire votre envie de faire plaisir.



## Le mot de l'opposition

A l'issue du dernier conseil municipal, Monsieur Le Maire affirme que nous attachons peu d'importance à la sécurité des Mandréens, sous prétexte que nous nous sommes abstenus de voter pour « un transfert de crédit » comme il le nomme. Ce n'est évidemment pas vrai.

Nous avons effectivement décidé de nous abstenir lors du vote de l'augmentation (+75 000 €) du budget dédié à la vidéoprotection pour plusieurs raisons.

En premier lieu, bien que nous ayons demandé l'accès à l'audit sur la vidéoprotection à l'origine de cette augmentation, il ne nous a pas été transmis à temps avant le débat en conseil municipal. Comment alors approuver des modifications budgétaires sans avoir pu analyser le document qui doit les justifier.

Ensuite nous pensons que le débat sur la sécurité mérite mieux qu'un vote de budget en catimini, surtout pour un investissement de 275 000 euros qui correspond à près de 7% du budget d'investissement de la commune.

Notre interrogation sur la place accordée à la vidéoprotection pour assurer la sécurité sur notre presqu'île et la question de son efficacité par rapport au montant important dans le budget de la commune est partagée par de nombreux Mandréens ainsi que la cour des comptes. Celle-ci conclut dans un rapport récent\* que la vidéoprotection est un dispositif coûteux, avec une efficacité insuffisamment mesurée dans un contexte de vide juridique persistant.

La sécurité des Mandréens ne sera pas assurée que par des écrans, même en les multipliant...ni par des déclarations velléitaires.

Pour en savoir plus sur nos propositions sur ce sujet, rendez-vous sur notre site [www.lavague.info](http://www.lavague.info)

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année malgré le contexte sanitaire.

**Les élus de la Vague Mandréenne :** Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud, Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny

\* Les polices municipales - octobre 2020 Cour des comptes - [www.ccomptes.fr/fr/publications/les-polices-municipales](http://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-polices-municipales)

## Quelques PRÉCISIONS :

Effectivement, lors du dernier Conseil Municipal, je me suis étonné de la position des élus de l'opposition qui ont refusé de voter un transfert de crédits, d'une opération non réalisée de 75 000 €, au bénéfice du budget des caméras de surveillance.

Tout d'abord, budgétairement, ce transfert est une opération habituelle qui se pratique tout au long de l'année budgétaire. Nous leur pardonnons cette méconnaissance puisqu'ils viennent d'être élus pour la première fois et qu'ils méconnaissent le fonctionnement budgétaire d'une commune.

Pour l'augmentation du budget caméra, celui-ci est nécessaire pour moderniser notre réseau qui est installé depuis 2007, notamment au niveau de la communication entre les caméras et l'ordinateur qui se situe au niveau de la police.

Puis, nous rappelons que nous souhaitons développer notre réseau en installant des caméras au Pin Rolland, qui n'était pas encore bien équipé, dans l'axe du boulevard Saint Asile et de l'avenue Fliche Bergis, à l'avenue de la Mer et au bas de l'avenue Koenig. Cette extension nous permettra de surveiller des points sensibles de notre commune et de suivre tout véhicule qui se déplacerait du Pin Rolland au village et vice-versa.

Alors, les élus de l'opposition rétorquent qu'ils n'ont pas eu à disposition le document justifiant ces modifications budgétaires. Mais, faut-il rappeler que ce sujet a été débattu en commission sécurité, que le Conseiller Municipal de la majorité qui présidait cette commission a bien détaillé les raisons techniques liées à ce transfert de crédits. Par la suite, l'opposition a bien demandé copie de ce document ce que nous avons fait dès le 2 octobre.

Voilà un mensonge de plus, mais il fallait bien qu'ils trouvent une excuse.

Alors, en fait c'est clair, il s'agit de deux philosophies et stratégies sécuritaires qui s'opposent :

Les élus de l'opposition, coincés dans leurs dogmes d'écolos bobos, se basent sur une affirmation de quelques Mandréens qui leur ressemblent et qui se plaignent du prétendu flicage par ce dispositif. Nous les connaissons bien mais quand on n'a rien à se reprocher, on ne doit pas craindre ces caméras. Ils se réfèrent en outre à un rapport national de la Cour des Comptes sur le fonctionnement de la vidéo protection qui est utilisée par les grandes communes, avec du personnel en permanence devant les caméras, 24h/24h. Mais ceci n'est pas le cas chez nous. Or, la Chambre Régionale des Comptes qui a audité la gestion de la commune en 2019, n'a fait aucune remarque sur les investissements prévus dans le cadre de notre budget pour les caméras de surveillance.

Pour nous, élus de la majorité, les intentions sont claires puisque notre projet électoral prévoit bien l'extension du système de vidéo protection et notamment avec des caméras à vision nocturne et à lecture de plaques. L'installation de ce dispositif, salué par la police nationale et aidé par l'Etat, a déjà donné entière satisfaction, en diminuant l'insécurité et en aidant à la résolution d'affaires quelquefois même de nature criminelle.

Alors, pour une fois, je suis d'accord avec les élus d'opposition, la sécurité ne doit pas être assurée que par des écrans. D'ailleurs, ce n'est pas le cas aujourd'hui, mais le savent-ils, car ils ne se sont jamais renseignés sur notre dispositif de sécurité.

Nous comptons aujourd'hui, 7 policiers municipaux équipés de pistolets semi-automatiques, comme ceux de certains services de la police nationale et de la gendarmerie, dotés de tasers, tonfas, flash-balls, pour lutter contre des groupes d'individus agressifs, et ils sont formés régulièrement au maniement de ces armes. Nous espérons tous qu'ils n'auront pas à en faire usage comme à Nice dernièrement mais, en cas de nécessité, ils seront prêts. Les effectifs de la police municipale sont complétés de 2 agents de surveillance de la voie

Suite de l'article ➔

publique.

Puisque les élus d'opposition parlent de chiffres, le ratio des policiers municipaux, rapporté à 1000 habitants, est à Saint Mandrier 2 fois supérieurs à la plupart des communes. Pourtant, la typologie des problématiques de notre commune et de ces habitants est bien différente de celles de communes proches et, puisqu'ils prennent souvent référence sur La ville voisine, ils pourront comparer. Mais le niveau de ces effectifs est une volonté municipale affirmée depuis que nous gérons la commune et ce pour le plus grand bien de nos habitants. Enfin, il existe une parfaite collaboration et complémentarité avec la Police Nationale, ce qui nous permet d'agir efficacement.

Alors, il y aura toujours des vols de véhicule, des vols à la roulotte, des cambriolages, des accidents de circulation, mais le moyen de les éviter c'est justement une bonne surveillance.

Enfin, et pour terminer, une fois de plus, les élus d'opposition ne supportent pas que nous leur fassions remarquer, même pendant le Conseil Municipal, que leurs attitudes sont néfastes à l'intérêt communal. Ils n'acceptent pas les critiques des autres conseillers municipaux et réfutent la démocratie issue des urnes. Mais pourtant, c'est bien eux qui clamaient dans une vidéo en Mars dernier qu'ils se présentaient aux élections car la démocratie était en danger dans notre commune. Mais, qu'ils en soient certains, nous serons vigilants pour que leurs prédictions ne se réalisent pas et, en tout cas, nous ferons ce qu'il faut, quoiqu'il nous en coûte, pour que la sécurité des Mandréens soit assurée.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**

## Création de l'association COMITÉ DE QUARTIER DU PIN ROLLAND

L'association créée en septembre dernier a pour objet d'exprimer la volonté des habitants quant à l'activité et au développement du quartier de Pin Rolland et notamment :

- Maintenir et améliorer le cadre de vie, tel que l'environnement, la circulation, le bruit, la propreté, etc., notamment dans le cadre de tout projet de construction dans le quartier.
- Défendre les intérêts des habitants du quartier.
- Entretenir entre ses membres et les habitants du quartier des relations de confiance et d'entraide.
- Collaborer à cet effet avec la municipalité, les pouvoirs publics et toutes organisations concourant à cet objet.

Pour prendre contact avec l'association :  
contact@pinrolland.fr

Sur facebook : [www.facebook.com/ComiteQuartierPinRolland](https://www.facebook.com/ComiteQuartierPinRolland)

Romarc **JOLY**  
Comité de quartier du Pin Rolland

# ASSOCIATIONS - LOISIRS - SPORTS

## L'école de danse Presqu'une Étoile a fêté HALLOWEEN !

Durant la première semaine des vacances scolaires, Presqu'une Étoile a gardé ses portes ouvertes. Les élèves de 4 à 12 ans ont pu s'épanouir en venant danser déguisées et dans une salle décorée.

Nos citrouilles, sorcières, diablistes et autres ont pu par la suite déguster des bonbons avec leur professeur.

Pour les plus grandes, c'est un projet vidéo HALLOWEEN qui a été mis en place. Vous pouvez visionner celle-ci sur notre page YouTube ainsi que sur Facebook & Instagram.

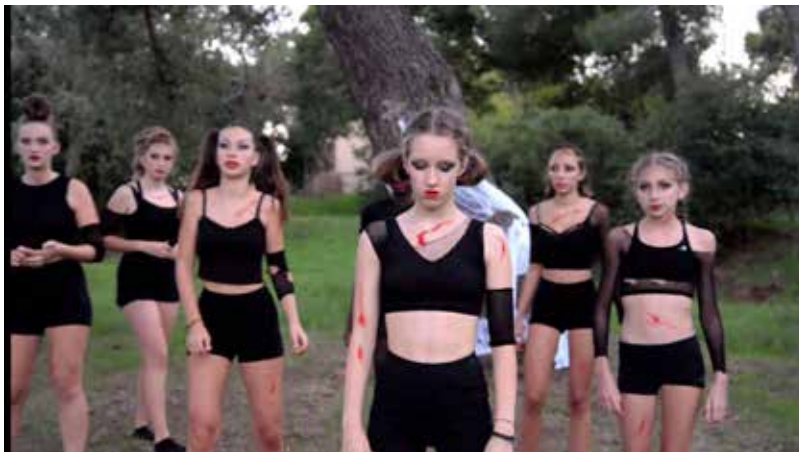
Par ailleurs, depuis l'annonce du confinement, Magali a tenu à garder le

lien avec ses élèves par des vidéos et des visios mises à la libre disposition des adhérents. Enfin, les cours non effectués du fait du confinement seront conservés en crédit de cours et déduits pour le 2<sup>ème</sup> trimestre.

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année ainsi que beaucoup de courage en ces temps difficiles.

Artistiquement, Presqu'une Étoile.

Adeline **SURIA**  
Secrétaire de l'école de danse  
Presqu'une Étoile



## HORIZON VOILES Notes de Voyage

### La crèche LES LUCIOLES

Il reste encore quelques places disponibles pour accueillir vos enfants dans le groupe des bébés (3/15 mois) et dans le groupe des grands (dès 2 ans).

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 04 94 62 91 83, ou envoyer votre demande par mail à "leslucioles83@orange.fr"  
 A bientôt !

**Virginie et Laetitia**  
 Infirmières, responsables de la structure

Le 14 juillet 2020...  
 Après une escale technique à Santa Maria di Leucia, nous reprenons la mer.

Une houle croisée nous malmène un peu. Puis la houle devient plus portante. Sous GV arriérée à 2 ris et génois, nous filons à 8 noeuds, avec des pointes à 10 noeuds.

Je vais me coucher à 20h pour prendre mon quart à 2 h 30.

A 2 h 30, je relève le quart de Jean-Paul, cap au 220, nous longeons la côte italienne à bonne distance pour ne pas être inquiétés par des filets de pêcheurs.

Le prolongement du cap nous conduirait droit sur Syracuse, mais il nous faut remonter au Nord avant pour passer le détroit de Messine.

La mer s'est un peu calmée. Je retrouve le clair de lune qui a un peu baissé, la voie lactée, Cassiopée, et les miriades d'étoiles.

Richard PEAUDEVIGNE  
 Skipper du MANGO TANGO



A suivre...

## Le Comité du SOUVENIR FRANÇAIS

Recherche une personne, féminine ou masculine, qui désire porter le drapeau pour représenter notre Comité.

S'adresser au Président Jean-Claude MARTIN par courriel : sf.smandrier@gmail.com ou par téléphone au 07 67 69 62 07.

Merci d'avance pour les personnes intéressées.



## Communication de l'Office National des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES DE GUERRE Service Départemental du Var

Compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales relatives au confinement, les collectes sur la voie publique en faveur du Bleu et de France ont été annulées pour notre campagne du 11 novembre. Toutefois, il reste possible de faire acte de mémoire et de solidarité avec le monde combattant et ainsi soutenir l'œuvre du Bleu et de France tout au long de l'année en faisant un don à l'ONBF : <https://www.onac-vg.fr/dons/>  
 Merci pour votre soutien.

Jean KUHLMANN  
 Président des Anciens Combattants



mémoire et solidarité

**"Et toi, tu fais quoi cet été ?"**

**DEVIENS SAUVETEUR AQUATIQUE AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DU VAR**

■ **Le SDIS 83 prend en charge une formation qualifiante de Sauveteur Aquatique**  
*(Secourisme, BNSSA, apprentissage en milieu naturel littoral et eaux intérieures)*

**Conditions :** avoir 18 ans au 1er juin 2021 et s'engager pour deux mois minimum entre juin et septembre.  
**Epreuves :** 200 mètres « palmes – masque – tuba » parcours combiné d'aisance aquatique  
**Entretien :** avec un jury composé des responsables du SBAN

**TESTS DE SELECTION**  
 Samedi 30 janvier 2021 à Toulon    Samedi 06 février 2021 à Fréjus

**Renseignements et inscriptions : [www.sdis83.fr](http://www.sdis83.fr)**

Ces deux recettes ont été présentées par Gaëlle Bossetti, 1er prix dessert au concours de cuisine lors de la fête de la courgourdo.



## PALMARÈS

**1<sup>er</sup> prix ENTRÉE** - Agnès GAUSSEN : Graines de courges grillées aux épices.

**1<sup>er</sup> Prix PLAT** - Annie BOSSI : Tourte farcie à la courge (champignons noirs chinois shiitake, lardons, crème, aromates, comte râpé).

**1<sup>er</sup> prix DESSERT** - Gaëlle BOSETTI : Tarte tatin de Courge accompagné d'une excellente Glace à la Courge butternut.

## TATIN DE COURGE...

### Ingrédients

- 1 Butternut du Domaine de l'Ermitage 500g
- 2 belles gousses de vanille de Madagascar
- Cardamome, 5 graines
- Cardamome en poudre, 2 cuillères à café
- Pignons de pin, 80g
- Graines de courge, 80g
- Beurre salé avec cristaux, 30g
- Sucre en poudre, 80g
- Sucre roux pur canne non raffiné 2 cuillères à soupe
- Pâte feuilletée 100% pur beurre du commerce

### Préparation

Eplucher la Butternut, la couper en rondelles fines comme une tarte aux pommes et les faire pocher dans un sirop de sucre pur canne non raffiné avec les 2 gousses de vanille fendues et les 5 graines de Cardamome dans une poêle pendant 8 mn.

Bien égoutter pendant 30 mn au moins.

Torréfier dans une poêle chaude les graines de courge et les pignons.

Faire le caramel avec le sucre en poudre et 2 cuillères à soupe d'eau.

### Réalisation

Beurrer le moule à tarte grossièrement avec le beurre salé et déposer au fond du moule les graines torréfiées.

Napper avec le caramel chaud. Saupoudrer d'1 cuillère à café de poudre de cardamome.

Déposer délicatement en rosace au fond du moule vos tranches de Butternut avec le contenu des 2 gousses de vanille.

Recouvrir de la pâte feuilletée.

Enfourner au four à chaleur tournante préalablement chauffé à 200 °, pendant 35 mn.

### Dressage

Retourner le plat chaud sur assiette de dressage.

Saupoudrer d'un peu de poudre de cardamome.

Bonne dégustation !



## ... et sa GLACE DE BUTTERNUT

### Ingrédients

- 1 Butternut du Domaine de l'Ermitage, 500g
- 1 boîte de lait concentré sucré, 397g
- 2 belles gousses de vanille de Madagascar
- Cardamome, 5 graines
- Cardamome en poudre, 1 cuillère à café
- Pignons de pin, 80g
- Graines de courge, 80g
- 3 jaunes d'oeuf

### Préparation

Immerger la boîte métallique de lait concentré dans une casserole d'eau et faire bouillir à feu doux durant 2h15.

Eplucher la courge, la couper en petits dés et faire bouillir dans de l'eau avec les 2 gousses de vanille fendues et les 5 graines de Cardamome pendant 25 mn environ.

Une fois cuits, laisser égoutter pendant 30 mn au moins.

Torréfier dans une poêle chaude les graines de courge et les pignons ; les caraméliser pendant 1 minute en les saupoudrant de 2 cuillères à soupe de sucre en poudre.

Verser la crème fraîche liquide que vous aurez fait préalablement bouillir sur les 3 jaunes d'oeufs et remettre sur feu très doux afin de faire une crème anglaise non sucrée. Attention à ne pas faire bouillir. Arrêter la cuisson dès que la cuillère est nappée.

### Réalisation

Mettre la courge cuite dans un robot mixeur avec l'intérieur des gousses de vanille et 1 cuillère à café de poudre de cardamome.

Mixer finement en rajoutant la confiture de lait obtenue en faisant cuire le lait concentré sucré.

Rajouter les graines caramélisées et mixer le tout grossièrement.

Terminer en mélangeant à cette purée la crème anglaise.

Mettre dans la sorbetière (facultatif) puis au congélateur.

### Dressage

Sortir du congélateur 15-20 mn avant de déguster.

Ne pas oublier de saupoudrer d'un peu de poudre de cardamome et de quelques graines de courge et de pignon caramélisées.

Bonne dégustation !

